

Montréal, le 19 juillet 2001

Monsieur Patrick Arnaud
Porte-parole
Projet de dérivation partielle de la rivière Manouane
Hydro-Québec
Direction principale Projets et construction
855, rue Sainte-Catherine Est, 15e étage
Montréal, Québec H2L 4P5

Objet : Projet de dérivation partielle de la rivière Manouane

Monsieur,

Pour faire suite à votre réponse, en date du 13 juillet 2001, en ce qui a trait au document suivant : Caron, Octave, A. Lacroix et P. Galibois, 1995. *Répertoire des études et du potentiel des rivières*, la commission ne peut se satisfaire de votre réponse et vous demande de lui transmettre ce document.

Après une évaluation de son contenu, la commission vous informera de ses intentions en ce qui regarde le dépôt public de cette publication, et le cas échéant, vous donnera l'occasion de faire connaître vos objections à ce que le document, en tout ou en partie, soit rendu public.

Veillez accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Jocelyne Beaudet

Présidente de la commission

c.c. Mme Louise Lapointe, conseillère en communication stratégique
M. Sébastien Durand, coordonnateur du secrétariat de la commission